

## La santé des aînés

La prise en compte de la santé des personnes âgées représente un enjeu majeur pour les décennies à venir. Toutes les projections tendent vers **un vieillissement de la population associé à une augmentation de la prévalence des maladies chroniques** et notamment des poly-pathologies. Dans ce contexte, l'ensemble des professionnels du territoire mentionne une nécessité de **meilleure articulation Ville/hôpital avec l'appui de nouveaux outils d'information et des dispositifs de coordination du territoire.**

### Objectif général

Promouvoir le bien vieillir et la santé des personnes âgées.

### À Valence

#### Éléments-clés

**20 %** de la population a plus de 65 ans (12 600 personnes)

**87 %** de personnes âgées de plus de 80 ans vivent en logement ordinaire sur le bassin valentinois

Le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait augmenter de **77 %** sur la Drôme

**Un recours aux soins infirmiers** par les habitants de plus de 75 ans **plus faible à Valence** qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes (58 % contre 63 %)

**Un taux de bénéficiaires de la Couverture médicale universelle complémentaire chez les plus de 65 ans** supérieur au taux régional (1,5 % contre 1 % des habitants) pouvant mettre en évidence des situations de précarité plus marquées sur Valence

Des **taux de prévalence aux Affections longues durées (ALD)** plus élevés qu'en région pour le **diabète et les maladies neuro-dégénératives (Alzheimer et Parkinson)** et **psychiatriques**

#### Lien avec le Schéma régional de santé

La politique régionale de santé met l'accent sur trois grands enjeux :

- prévenir la dégradation de l'état de santé des personnes âgées
- organiser la coordination territoriale autour de la personne âgée dans une logique de continuité du parcours
- anticiper l'accompagnement et les modes d'intervention de demain

### Plan d'actions

#### 1<sup>ER</sup> OBJECTIF : PARTICIPER AUX INSTANCES DE COORDINATION AUTOUR DE LA SANTÉ DES AÎNÉS

- Implication du CCAS dans la filière gériatrique qui permet une réflexion commune de la prise en charge sanitaire, médico-sociale et sociale des personnes âgées, de coordonner les partenaires autour de situations complexes et de faciliter la fluidité du parcours de soins des personnes âgées.



**Filière gériatrique du bassin de Valence**, constituée en 2011, compte à ce jour 81 structures adhérentes. Animée par le Centre hospitalier de Valence, elle fédère les actions des 10 établissements de santé du territoire, 35 Ehpad, 2 Mapad, une résidence autonomie, une résidence seniors, 3 CCAS, 1 Communauté d'agglomération, 24 dispositifs d'aide et de soins à domicile et 12 organismes et associations. Un plan d'action annuel dynamique est porté par un comité de filière, constitué des acteurs médico-sociaux et sanitaires, de la MAIA, des représentants des usagers ainsi que des organismes de tutelles. Parmi ses objectifs, la filière travaille tout particulièrement sur le repérage de la fragilité de la personne âgée pour mieux anticiper les situations de crise et la diminution du nombre d'hospitalisations en urgence inappropriées ou évitables des personnes âgées. Elle couvre un territoire qui se situe au centre des départements de la Drôme et de l'Ardèche centrée sur la ville de Valence.

- Participation du CCAS à la coordination des actions de prévention des acteurs du Grand Valentinois, assurée par la Maison départementale de l'autonomie.

#### 2<sup>È</sup> OBJECTIF : DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE PROXIMITÉ EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES (NUTRITION, PRÉVENTION DES CHUTES...)

- **Relais de communication sur les actions santé à destination des seniors** : nutrition, promotion du dépistage, prévention de la perte d'autonomie, sport santé...
- Mise en place d'**actions de santé publique de proximité en lien avec de nombreux partenaires** sur des thématiques variées : nutrition, maladies chroniques, sport santé, actions intergénérationnelles, numérique, mémoire...
- Développement de la démarche « **Valence, ville amie des aînés** »

- **Collaboration entre le CCAS et France Alzheimer 26-07** pour la mise en place de journées, avec objectifs forts d'aide aux aidants
- Mise en place de **temps forts** avec de nombreux partenaires en lien avec les campagnes nationales (semaine bleue)
- Organisation de **séances de vaccinations antigrippales**. Réflexion commune à poursuivre avec les Ehpad et les hôpitaux du territoire pour promouvoir la vaccination des personnes âgées en institution.

3

### 3<sup>E</sup> OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE, PRÉVENIR LEUR ISOLEMENT, LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET AVOIR UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LEUR SANTÉ



- Communication sur les services concourant au parcours de santé des personnes âgées, **information et sensibilisation** sur les prises en charge spécifiques, communication sur les dispositifs visant à l'amélioration et l'adaptation du logement
- Diffusion d'informations sur la **plate-forme téléphonique pour les personnes âgées Drôme solidarités**, pour une meilleure lisibilité sur la diversité des dispositifs d'accompagnement autour de la perte d'autonomie.

**Drôme solidarités** est un service d'accueil téléphonique qui informe les personnes âgées, les personnes handicapées, leurs proches et aidants sur leurs droits et l'avancement de leurs dossiers. Drôme solidarités reçoit plus de 67 000 appels par an et traite 8 000 mails. Contact : 04 75 79 70 09 – dromesolidarités@ladrome.fr

- Proposition et **aide à l'utilisation** auprès des personnes âgées et de leur famille de l'**outil viatrajectoire** pour leur demande d'admission en Ehpad
- Mise en place d'une **mutuelle expérimentale communale**
- Implication du CCAS dans l'information et l'orientation des seniors, en lien avec la mise en place de la **Maison de l'autonomie** : développement du guichet unique
- **Soutien à la prise en charge globale et coordonnée de la personne âgée**, plus souvent atteinte de poly-pathologies chroniques, avec des problèmes de précarité et de parcours de soins spécifiques, en facilitant la mise en lien des acteurs du soin hospitalier, libéraux, salariés (infirmières Asalée, infirmières de pratiques avancées, regroupements de professionnels de santé) et les partenaires œuvrant autour des situations individuelles complexes (médiation santé sur les quartiers politique de la Ville, Centres médico-sociaux du Département, MAIA...).
- **Attention particulière** portée aux personnes âgées souffrant de **pathologies mentales, démences, dépressions ou risques suicidaires** en assurant le lien avec le Centre hospitalier Drôme Vivarais, le réseau de partenaires, le Conseil local de santé mentale.
- **Intervention à domicile ou en établissement de l'équipe mobile de psycho-gériatrie** du Centre hospitalier Drôme. Son intervention se fait à la fois au domicile et à la fois en établissement pour personnes âgées dépendantes. L'équipe est composée d'un médecin psycho-gériatre et de deux infirmières en lien avec l'équipe mobile de gériatrie du Centre hospitalier de Valence.
- Appui aux démarches d'exercice médical mixte avec l'**organisation de vacations** en Ehpad
- **Formation et sensibilisation des professionnels du CCAS** qui interviennent auprès des personnes âgées, relais des messages de prévention santé (nutrition, prévention des chutes...).
- **Suivi des personnes isolées vulnérables** dans un registre dédié ville de Valence / CCAS
- Soutien aux démarches visant à développer un **dispositif de veille** concernant les personnes âgées vivant à domicile du type « visite à domicile de convivialité ».
- Poursuite de l'**épicerie solidaire Épival** et d'aides ponctuelles pour les personnes âgées en situation de précarité. Création, en complément, du « **panier vermeil** » à travers la collaboration du CCAS et de la Croix-Rouge française.
- Poursuite de l'intervention de l'Équipe spécialisée Alzheimer à domicile du CCAS de Valence.

4

### 4<sup>E</sup> OBJECTIF : ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT



- Création d'un **pôle seniors**
- Développement programmé du **Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)** et de l'**Accueil de jour** de l'Ehpad public du CCAS.
- Mise en place de **projets au sein de l'Ehpad du CCAS** (Culture et Santé avec l'ARS et le Musée de Valence)
- Implication du CCAS de Valence, via 3 de ses pôles, dans l'expérimentation de **MonSisra** : Pôles hébergement, soins et soutien à domicile et solidarités.

5

### 5<sup>E</sup> OBJECTIF : SOUTENIR LES AIDANTS



- Mise en place d'**actions de sensibilisation ponctuelles pour le grand public** et d'**actions de proximité régulières** afin de mieux connaître et comprendre la maladie d'un proche, de réfléchir sur les comportements à adopter face aux troubles de celui-ci, de prévenir l'épuisement de l'entourage et de se soutenir mutuellement entre aidants.
- Mise en place et communication sur les **temps d'échanges entre pairs pour soutenir les aidants** afin de prévenir leur propre santé
- **Soutien d'associations d'aidants**
- **Relais d'information sur les solutions de répit**

**Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Valence**, acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes âgées, s'adresse plus spécifiquement à un public en perte d'autonomie due à l'âge ou à des difficultés sociales. Pour déployer ses actions, le CCAS est organisé en six pôles dédiés : le pôle solidarités, le pôle animation et vie sociale, le pôle hébergement, le pôle soins et soutien à domicile, le pôle restauration, le pôle ressources en support aux autres pôles.